



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E155728

VALABLE JUSQU'AU 02/12/2025

ÉDITÉ LE 11/12/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 30/11/2015

Forme juridique : SARL

Capital : 30 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CAHORS 814960779

Siret : 814 960 779 00019

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 0084617

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 146159500

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 146159500

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : VARIANTE BOIS

RUE JEAN MOULIN
QUARTIER DU ROC DE MALEPIQUE
46300 GOURDON

Téléphone : 05 65 41 23 06

Fax :

Portable :

Site Internet : menuiserie-viers.fr

E-mail : viers.variantebois@orange.fr

Responsabilité légale :
DEVILLE XAVIER GÉRANT

Effectif moyen : 4

Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	20/11/2024
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	04/12/2024
7122 PROB	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	04/12/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	04/12/2024
o Fenêtres de toit	10/02/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	10/02/2021
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	25/09/2024
o Isolation des combles perdus	04/12/2024
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	04/12/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE TOULOUSE
109 RUE JEAN BART
31670 LABEGE

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.